

**Décision du maire / président
N° BF_006_2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Exercice : 2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de RODIER YVES, MAIRE.
Présents : 7 - Représentés : 0 - Votants : 7 - ADOPTEE

Présents : RODIER YVES, MAIRE, SEGUIN Pierre, Premier Adjoint, VAYSSIER Julien, Deuxième adjoint, GELY Vincent, Conseiller, REVERSAT Joel, Conseiller, DUBOIS Sylvie, Conseillère, SOLIGNAC Jérémy, Conseiller.

Secrétaire : DUBOIS Sylvie est élue secrétaire de séance.

Objet : DM-2023-005

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
Investissement		Recettes	Dépenses
1641-0	Emprunts en euros	0,00	56 000,00
2111-125	Terrains nus	0,00	-56 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00

RODIER YVES, MAIRE, invite Le Conseil Municipal à voter ces crédits

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à la Mairie, les jours, mois et ans indiqués ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

à la Mairie, le 30/11/2023

RODIER YVES, MAIRE

RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 07/12/2023
048-214800732-BF_006_2023-BF